

« Nulle contrainte en religion » : une escroquerie musulmane qui dure

écrit par Antiislam | 6 mai 2019



Pierre faisait référence, hier matin, au verset coranique, « *Nulle contrainte en religion* » dont use et abuse François Asselineau :

<http://resistancerepublicaine.com/2019/05/05/pierre-cassen-asselineau-ne-parle-jamais-de-la-menace-islamiste-video/>

Ce verset coranique semble, en apparence, un verset de tolérance, qui tranche avec le totalitarisme fondamental du Coran.

L'interprétation, apparente donc, est qu'un chrétien ou un juif a toute liberté de pratiquer dans un pays musulman.

C'est l'interprétation que font mine d'adopter les rédacteurs de « *La Déclaration islamique universelle des droits de l'homme de 1981* » dans son article 10:

Article 10 – Droit des minorités

a) Le principe coranique « Il n'y a pas de contrainte dans la religion » doit régir les droits religieux des minorités non musulmanes

b) Dans un pays musulman, les minorités religieuses doivent avoir le choix, pour la conduite de leurs affaires civiles et personnelles, entre la Loi islamique et leurs propres lois.

[https://fr.wikisource.org/wiki/Déclaration_islamique_universelle_des_droits_de_l'homme_de_1981](https://fr.wikisource.org/wiki/D%C3%A9claration_islamique_universelle_des_droits_de_l%27homme_de_1981)

Mais c'est oublier d'une part la takkyā, la dissimulation qui est exigé de tout musulman pour étendre l'emprise de l'islam, d'autre part la toute simple doctrine musulmane !

La doctrine musulmane est constante : l'islam est la religion originelle de toute l'Humanité et s'il y a aujourd'hui des chrétiens, des juifs, des hindouistes etc etc c'est parce que ce sont des pervers qui ont apostasié leur religion première : l'islam.

Donc l'interprétation correcte, coranique parlant, de ce verset est la suivante.

Les Hommes sont naturellement musulmans et s'il y a des non-musulmans sur Terre, c'est qu'ils ont été « contraints » d'abandonner l'islam, religion originelle, naturelle des Hommes.

« *Nulle contrainte en religion* » signifie donc exactement le contraire de ce que les escrocs de l'islam nous racontent.

C'est :

1) Une condamnation des non-musulmans, qui sont des traîtres parce qu'ils ont quitté l'islam sous la contrainte, étant, originellement, des musulmans.

2) Une interdiction pour les musulmans de quitter l'islam et son totalitarisme.

Tout cela devient très évident quand on se réfère à la « Déclaration des droits de l'homme en islam » du 5 août 1990 texte qui, désormais, chapeaute celle de 1981.

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9claration_des_droits_de_l%27homme_en_islam

L'article 10 de ce nouveau texte est le suivant:

Art. 10 – **L'Islam est la religion naturelle de l'homme. Il n'est pas permis de soumettre ce dernier à une quelconque forme de pression ou de profiter de sa pauvreté ou de son ignorance pour le convertir à une autre religion ou à l'athéisme.**

https://dl.islamhouse.com/data/fr/ih_articles/fr-Islamhouse-DH L16-DeclarationDroitdeLHomme-Cheha.pdf

Allez Asselineau, encore un effort, pour comprendre la logique totalitaire de l'islam et cesser de répéter, comme un perroquet, les mensonges musulmans ...

Sur l'analyse de ce fameux « nulle contrainte en religion », lire aussi :

<http://resistancerepublicaine.com/2019/03/28/liberte-de-croyance-et-de-conscience-dans-lislam-ah-bon/>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/01/02/nulle-contrainte-en-religion-seuls-ceux-qui-ny-connaissent-rien-y-croient/>

<http://resistancerepublicaine.com/2013/09/20/pas-de-contrainte-en-religion-par-philippe-jallade/>